

# Bureau

## Conseil d'administration et commissions techniques



L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration constitué de 20 membres titulaires et 20 membres suppléants avec voix délibérative.

Des groupes techniques informels se constituent pour traiter des différents dossiers. Ils peuvent faire appel à des adhérents non membres du conseil d'administration.

Les Commissions Techniques structurent l'association dans son objet et recueillent la participation d'experts, les personnes qui les composent ont été désignées pour leur expérience reconnue et leur implication dans le domaine animal.

**Les sièges sont répartis ainsi :**

**16 sièges pour les Commissions Techniques remplissant l'Objet de l'association répartis comme suit :**

- Oiseaux : 7 sièges
- Reptiles, Amphibiens & Arthropodes : 3 sièges
- Mammifères : 1 siège
- Poissons & Invertébrés aquatiques : 1 siège
- Botanique : 1 siège
- Communication : 1 siège
- Règlementation/Administratif/Justice : 1 siège
- Éthologie/Art vétérinaire/Recherche : 1 siège

**4 sièges** pour les représentants des adhérents.

Les personnes membres du conseil d'administration siègent pour leurs compétences individuelles, leur engagement et leur motivation. Bien sûr, la plupart ont déjà l'expérience de l'action associative qui leur confère de l'expérience, mais leur nomination ne dépend pas de leur étiquette et chaque participant a le même poids et bénéficie de la même écoute quelle que soit son appartenance initiale. C'est pourquoi nous présentons ainsi volontairement leurs identités sans autre étiquette :

Clément Bedout, Olivier Calvez, Jean Marc Charpentier, Bruno Charron, Guillaume Coat, Olivier Colat-Parros, Karim Daoues, Laurent Daymard, Mickaël Dorso, Jean-Michel Eytorff, Laurent Fontaine, Claude Guilbert, Daniel Hans, Elodie Houdas, Rémi Ksas, Kamel Latrèche, Michel Liano, Emmanuel Lemonnier, Didier Leportois, Olivier Marquis, Pierre-Mary Moullec, Pascal Perrin, Franck Rabillard, Stéphane Sanchez, Jacques Olivier Travers, Éric Trompier, Morgane Virapin

7 membres siègent à la commission nationale consultative pour la faune sauvage captive, dont 3 siègent dans les 2 formations (étude des textes et présentation au public).

Une dizaine de membres siègent dans les commissions départementales nature sites et paysages pour l'attribution des certificats de capacité.

**Ces personnalités ont des responsabilités dans les entités suivantes :**

Aviornis France international (AVF), Conservatoire des oiseaux exotiques (CDE), Fédération Française d'Ornithologie (FFO), Union Ornithologique de France (UOF), Agir espèces, Éleveurs Indigènes et Exotiques (EIE), Étude et Préservation des Psittacidés Sud-Américains (EPPSA), World Pheseant Association France (WPA), Société Française Des Parcs Zoologiques (SFDPZ), Aquariophiles de la Valserine et du haut Bugey, Spaycific' Zoo, Animal Diffusion, Les Aigles du Léman, La Ferme Tropicale, Venomworld, Banque de Sérum Antivenimeux, Base de Données des Espèces Non Domestiques (BDEND).

4 de ces entités sont habilitées à délivrer les moyens de marquages officiels.

---

## Le Bureau

- **Un Président** : Emmanuel Lemonnier
- **Un Vice-Président** : Laurent Daymard
- **Un Secrétaire** : Didier Leportois
- **Une Secrétaire-adjointe** : Elodie Houdas
- **Un Trésorier** : Franck Rabillard
- **Un Trésorier adjoint** : Clément Bedout